

Renforcer les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle

Dans le numéro de février 2014 de Point de mire, le gouvernement s'est engagé à collaborer avec les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle (SOPDI) en vue de renforcer l'excellent travail qu'ils effectuent auprès des particuliers et des familles dans toute la province.

Depuis leur création, il y a trois ans, les bureaux des SOPDI en Ontario représentent, pour les particuliers et leurs familles, un guichet unique ouvrant accès à des services financés par le gouvernement pour les adultes ayant une déficience intellectuelle.

Les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle (SOPDI) font partie intégrante du plan global de transformation de la province. Les neuf bureaux des SOPDI font la promotion de l'équité, de l'égalité et de la cohérence dans le secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, en veillant à ce

(suite p2)



que tous les particuliers qui demandent des services et soutiens reçoivent la confirmation de leur admissibilité selon les mêmes critères et l'évaluation de leurs besoins en services et soutiens selon la même méthode, partout dans la province. Le renforcement de la cohérence et de l'égalité de traitement protège l'intégrité du système des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

Le ministère travaille maintenant en étroite collaboration avec les bureaux des SOPDI afin de mieux soutenir les particuliers et leurs familles tout au long du processus de demande.

Notre travail avec les SOPDI vise les objectifs suivants :

- **Améliorer le processus d'évaluation** afin de réduire la période d'attente jusqu'à l'évaluation; fournir davantage de renseignements aux familles et particuliers sur les soutiens et services qui existent dans leurs collectivités, pour les personnes ayant une déficience intellectuelle et pour les autres.

- **Assurer la cohérence** dans les renvois vers des services et soutiens aux personnes ayant une déficience intellectuelle.
- **Améliorer la qualité de l'information** dans le Système d'information centralisé sur les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle (Système DSCIS), la base de données utilisée par les SOPDI, dans le but d'améliorer la planification et les prévisions pour les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle dans chaque collectivité.

Les bureaux des SOPDI et les organismes de services collaborent également afin de trouver les meilleurs services et renseignements possibles pour les particuliers et les familles.

Un grand merci aux SOPDI pour leurs réalisations au cours des trois premières années et pour leurs efforts en vue d'améliorer les services aux particuliers et aux familles.



Le saviez-vous?

Depuis leur création en juillet 2011, les SOPDI ont effectué plus de 15 000 évaluations auprès de particuliers qui demandaient des services pour personnes ayant une déficience intellectuelle financés par la province.



Se préparer à la vie d'adulte

La transition à la vie adulte est difficile pour de nombreux adolescents. La planification intégrée de la transition aide les jeunes à se préparer et à planifier le passage à la vie adulte, notamment en ce qui concerne les conditions de logement futures, l'éducation, l'emploi, les finances et les activités communautaires.

Cet automne, le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse (MSEJ), le ministère des Services sociaux et communautaires (MSSC) et le ministère de l'Éducation (MED), en coopération avec des partenaires communautaires et des conseils scolaires partenaires, ont œuvré à la mise en œuvre de protocoles de planification intégrée de la transition pour guider le processus à l'échelon local.

Un plan intégré de transition unique orientera la planification des études et aidera le jeune ayant une déficience intellectuelle à passer de l'école secondaire et de services pour enfants à la vie

adulte. Le plan préparera également les parents, tuteurs ou autres membres de la famille aux changements.

Le jeune fait partie intégrante du processus de planification intégrée de la transition de sorte que le plan final tient compte de ses objectifs de travail, d'études et de vie communautaire. Les plans écrits seront clairs et faciles à comprendre.

La planification intégrée de la transition fait participer les directeurs et directrices d'école, les enseignants et enseignantes, ainsi que le reste du personnel scolaire, les familles et les personnes qui aident les jeunes ayant une déficience intellectuelle, comme des fournisseurs des soins de santé et des organismes communautaires. Veuillez contacter votre école ou votre bureau local du MSSC ou du MSEJ pour de plus amples renseignements sur la planification intégrée de la transition pour votre enfant qui a une déficience intellectuelle.



Questions et réponses

Quand la planification intégrée de la transition peut-elle commencer pour un jeune qui a une déficience intellectuelle?

La planification intégrée de la transition devrait commencer à l'âge de 14 ans.

Qui initie le plan intégré de transition?

Les organismes de protection de l'enfance et le responsable scolaire du plan d'enseignement individualisé (PEI) de la personne communiqueront entre eux pour initier le processus de planification intégrée de la transition.

Qui qualifie pour recevoir des services de planification intégrée de la transition?

La planification intégrée de la transition est destinée aux jeunes qui remplissent les critères de la définition de déficience intellectuelle énoncée dans les cadres législatifs du MED, du MSSC et du MSEJ ou les critères des organismes.

La vente d'automobiles, un choix idéal pour Royce

Il y a à peine quelques années, des gens pensaient que Royce Rinne ne pourrait pas trouver un emploi en raison de sa déficience intellectuelle. Aujourd'hui, Royce est un employé modèle chez un concessionnaire d'automobiles Honda.

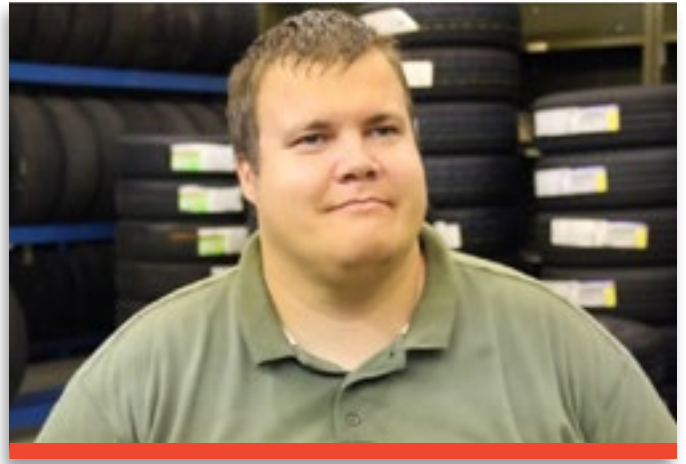
L'histoire extraordinaire de Royce a commencé lorsque [LiveWorkPlay](#), un organisme d'Ottawa promouvant l'inclusion pour les personnes ayant une déficience intellectuelle, a contacté des concessionnaires d'automobiles de la région d'Ottawa pour savoir s'ils embaucheraient des membres de l'organisme. À Dow Honda dans le quartier italien d'Ottawa, cette idée a germé.

Le directeur général de Dow Honda, Andrew Bearss a vu au-delà du handicap de Royce. Il a compris qu'une personne ayant une déficience intellectuelle pourrait remplir des fonctions importantes dans son centre de service à la clientèle : compter et cataloguer l'immense stock de pièces automobiles de secours.

Andrew a décidé de donner une chance à Royce.

« Royce est fiable et très attentif aux détails. Il aime la routine et les répétitions. Il est le candidat idéal pour ce travail, affirme-t-il. Il nous a économisé beaucoup d'argent. »

Royce s'est rapidement montré à la hauteur de la confiance qu'on lui avait accordée. Son rendement exceptionnel au travail a excédé toutes les attentes. Après une brève période d'essai, on lui a offert le poste à temps partiel



d'analyste des stocks. En fait, l'expérience positive de Dow Honda avec son employé a encouragé des concessionnaires partenaires et un concessionnaire de Volvo d'Ottawa d'embaucher des participants de l'organisme LiveWorkPlay.

“Royce est fiable et très attentif aux détails. Il aime la routine et les répétitions. Il est le candidat idéal pour ce travail ”

« Être bien rémunéré et vivre seul, ça me rend heureux », déclare Royce.

Merci LiveWorkPlay et Dow Honda pour cette magnifique histoire!

[Visionnez la vidéo de Royce ici.](#)

« Créer des possibilités » par la planification gérée par la personne

Article de Community Living St Catharines

Community Living St. Catharines a mis en place un service prometteur qui tient compte des points forts, des accomplissements et des contributions des particuliers et des familles que l'organisme dessert. Il a transformé son programme de planification pour les adultes, d'un modèle axé sur les services à un processus de planification inclusif.

Auparavant, le programme visait à aider les clients à obtenir des fonds, des services de relève et des soutiens cliniques. Cependant, les services seuls ne suffisaient pas à améliorer la qualité de la vie des clients et ni à les faire participer à la vie communautaire.

La planification gérée par la personne a été l'étincelle qui a déclenché le changement dans l'ordre de nos priorités. En conférant aux gens plus de contrôle sur leur indépendance, nous sommes mieux en mesure de les aider à réaliser leurs rêves, à atteindre leurs objectifs et à devenir des membres actifs de leur communauté.

Se fondant sur les ambitions et les objectifs de la personne, le processus de planification gérée par la personne vise à tenir compte des circonstances de vie particulières du client. Le processus met l'accent sur une image holistique des aspirations, des forces, des talents et des accomplissements de la personne. Il peut proposer diverses stratégies, comme la détermination des soutiens et ressources individualisés, la préparation au passage à une autre étape de la vie, la



Les plans gérés par la personne aident Joe Sapielak, Amy Vaughan, Melinda Ibbotson et Jeff Wall à réaliser leurs objectifs et rêves.

planification en cas de crise et la prévision des besoins futurs.

Le processus de planification gérée par la personne encourage également l'inclusion en facilitant la mise en place de cercles de soutien avec des personnes qui jouent un rôle important dans la vie de la personne desservie. Ces personnes sont invitées à participer au processus de planification.

Lorsque nous nous sommes embarqués dans cette voie, nous ne savions pas la forme que prendraient nos services à la fin du processus de transformation. Nous n'en sommes qu'à la première étape de notre vision de « créer des possibilités » par la planification gérée par la personne. Chaque plan nous démontre le potentiel de conséquences positives et d'amélioration de la qualité de vie des gens que nous soutenons.

Assemblée publique virtuelle sur les soins de santé et les déficiences intellectuelles

Le projet de recherche de Health Care Access Research and Developmental Disabilities (H-CARDD) invite les habitants de l'Ontario à se joindre à des discussions virtuelles sur l'accès aux soins de santé pour les personnes ayant une déficience intellectuelle. La première discussion porte sur la transition vers l'âge adulte pour les jeunes ayant une déficience intellectuelle.

Pendant la séance d'assemblée publique virtuelle, vous serez mis au courant des résultats de recherches récentes et vous pourrez exprimer votre opinion sur les sujets suivants :

- Comment les personnes ayant une déficience intellectuelle utilisent des services de santé entre 14 et 24 ans;
- Quelle est la différence dans l'âge de transition pour les jeunes qui ont des troubles du spectre autistique et ceux qui n'en ont pas.

Les présentateurs seront Barry Isaacs, directeur de la recherche, de l'évaluation et de l'éducation, du Surrey Place Centre, et Jonathan Weiss, psychologue clinique et professeur associé de l'Université York.

La participation est gratuite et peut se faire par vidéoconférence et diffusion en direct sur le Web. Pour participer, inscrivez-vous en utilisant le lien ci-dessous. Pour des renseignements sur les futures assemblées publiques de H-CARDD, visitez bit.ly/1tf0OMF.

État de santé et utilisation des services pour les jeunes ayant une déficience intellectuelle qui passent à l'âge adulte

11 décembre 2014 – 13 h - 15 h

Pour vous inscrire, suivez le lien suivant : training.clhmidland.on.ca/surveys/index.php/357984/lang-en.

(suite p7)

Assemblées publiques de H-CARDD :

Femmes et mères ayant une déficience intellectuelle : actions prioritaires

19 janvier 2015 – 12 h 00 - 14 h 00

Lacunes dans les soins de santé pour les personnes avec un double diagnostic-plus (déficience intellectuelle, plus soit un trouble de la santé mentale ou des dépendances)

12 février 2015 – 10 h 00 - 12 h 00

Le vieillissement chez les personnes ayant une déficience intellectuelle : fragilité, soins à domicile, soins de longue durée

19 février 2015 - 13 h 00 - 15 h 00

Pour plus de renseignements sur ces prochaines assemblées publiques, visitez le site Web H-CARDD, à hcardd.ca, ou communiquez avec Yasmin Munoz, à Yasmin.munoz@camh.ca ou 416 535-8501, poste 37819.



Si vous ne pouvez pas vous relier par vidéoconférence, vous pouvez visionner l'assemblée publique par diffusion sur le Web en direct. Allez à webcast.otn.ca/, Private Events: inscrivez-vous avec le nom d'utilisateur=cns1 et le mot de passe=network1



H-CARDD est un programme de recherche qui vise à améliorer la santé et le bien-être des personnes ayant une déficience intellectuelle.

Le congé familial pour les aidants naturels en vigueur

Une nouvelle loi est entrée en vigueur le 29 octobre, qui permet aux aidants naturels de porter leur attention sur ce qui leur importe le plus – prendre soin des membres de leur famille sans craindre de perdre leur emploi.

Le congé familial pour aidants naturels, l'un des trois nouveaux congés avec protection de l'emploi, est un congé d'une durée maximale

de huit semaines par année civile, pour chaque membre de la famille visé. Le congé familial pour aidants naturels peut être pris afin d'offrir des soins ou du soutien à un membre de la famille qui est gravement malade, ou qui a une déficience intellectuelle. Un certificat du médecin du membre de la famille malade, d'une infirmière autorisée ou d'un infirmier autorisé, ou d'un(e) psychologue déclarant que le membre de la famille est gravement malade doit être fourni pour que l'employé soit admissible au congé familial pour aidants naturels.

Pour en savoir plus au sujet du congé familial pour aidants naturels et pour télécharger un certificat à faire signer par le médecin du membre de la famille, une infirmière ou un infirmier ou un psychologue, visitez le site Web du ministère du Travail à : ontario.ca/byih.

Pour des renseignements complémentaires au sujet des nouvelles lois de l'Ontario sur les congés non payés, lisez le communiqué du ministère du Travail à : ontario.ca/byij

Ministère des Services sociaux et communautaires

Direction des politiques en matière de soutien communautaire

Tél. : 416 327-4954 ▪ Téléc. : 416 325-5554 ▪ Tél. sans frais : 1 866 340-8881 ▪ Téléc. sans frais : 1 866 340-9112

Courriel : DStransformation.css@ontario.ca • Ce bulletin est aussi offert en ligne à ontario.ca/communautaires



twitter.com/ONAAideSociale



facebook.com/OntarioServicesSociaux



youtube.com/OntarioSocialService